

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
1	<p>Salarier des médecins retraités ou des jeunes médecins souhaitant travailler à mi-temps pour pallier à la désertification médicale. Ces médecins seraient employés par la Sécurité Sociale. Ils travailleraient 1 ou 2 jours par semaine dans des locaux communaux, assureraient les visites à domicile et ne seraient donc plus rémunérés à l'acte.</p> <p>Intérêts : mise en place d'un service public de proximité, restauration de la confiance en l'Etat, restauration du lien social, plus de paiement à l'acte, désengorgement des services d'urgence souvent sollicités car il n'y a pas de médecin disponible à proximité.</p> <p>Cette pratique pourrait être également élargie à d'autres spécialités comme le conseil architectural, la consultation juridique, l'ophtalmologie avec un schéma similaire.</p> <p>Lancer ce projet pilote dans la Haute Vallée de la Bruche (HVB) sous l'égide de la Comcom. La loi accorde à une collectivité territoriale le droit d'appliquer, pour une période donnée, une politique publique ne faisant pas partie de ses attributions légales.</p> <p>Si le système est concluant, étendre cette pratique à d'autres territoires ou d'autres domaines.</p>	D&C 1.a	Local (projet pilote) puis National
2	Développer une « maison des services » dans les communes ou pour un regroupement de communes sur un périmètre raisonnable.	D&C 1.b	Local National
3	Obliger par la loi le maintien des DAB en zone peu peuplée (comme cela est fait avec le droit au compte, qui garantit à toute personne résidant en France le droit à l'ouverture d'un compte bancaire avec accès aux services de base. La BDF est la garante de ce droit).	D&C 1.c	National
4	Mettre en place une boîte à idées dans la commune mais aussi sur le net pour toucher plusieurs niveaux de décideurs ! Rien n'interdit de le faire et de démarrer... demain dans la Haute Vallée de La Bruche.	D&C 2.a	Local National
5	Le bulletin municipal doit être un véritable outil d'information en gestion partagée avec les citoyens. Donner la parole aux citoyens dans les bulletins municipaux ou sur le site web des mairies avec un espace Questions-Réponses. Rien n'interdit de le faire et démarrer... demain dans la Haute Vallée de La Bruche.	D&C 2.b	Local National
6	Créer une maison des projets dans les communes. Ce seraient des lieux de rencontre dans les communes pour échanger, conduire des projets collectifs, partager les savoirs, inviter des associations et ainsi renforcer le lien social et créer une identité forte, rassembleuse et porteuse d'espoir. Faire un projet pilote dans la HVB avec la Maison des Projets de Saâles.	D&C 2.c	Local National
7	Intégrer des citoyens non élus dans les commissions municipales. Rien n'interdit de le faire et démarrer... demain dans la Haute Vallée de La Bruche.	D&C 2.d	Local National
8	Créer une ligne budgétaire pour les projets participatifs communaux.	D&C 2.e	Local National
9	Créer une « cagnotte citoyenne » en rendant possible le financement de projets communaux par les citoyens et défiscalisant ce financement citoyen au même titre que les dons aux associations, organisations syndicales, PME-PMI.	D&C 2.f	National puis Local
10	Rendre obligatoire l'organisation de réunions publiques d'informations au moins une fois par an pour les députés et les sénateurs.	D&C 3.a	National

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
11	Solliciter davantage le Sénateur via les maires et assurer que les retours soient publiés. Rien n'interdit de le faire et démarrer... demain dans la Haute Vallée de La Bruche.	D&C 3.b	Local Citoyens
12	Organiser la possibilité d'un référendum d'initiative citoyenne aux différents niveaux administratifs (de la commune à l'Etat).	D&C 4.a	National
14	Election des élus de l'intercommunalité au suffrage direct.	D&C 4.b	National
15	Créer une commission « saisines citoyennes » à l'Assemblée Nationale.	D&C 4.c	National
16	Comptabiliser les votes blancs.	D&C 4.d	National
17	Le rôle de délégué de classe doit être une réalité tout au long du cursus scolaire et doit être revalorisé : - Election du délégué par tirage au sort, - Formation de tous (et pas information !) au rôle du délégué, - Prise en compte de son avis au même titre qu'un professeur, - En cas de refus de la proposition, explication du motif à l'ensemble des élèves.	D&C 5.a	National
18	Donner plus de pouvoirs décisionnels et de compétences partagées entre enseignants, élèves et parents au sein du conseil d'école.	D&C 5.b	National
19	Intégrer les parents et les élèves dans les travaux de la Commission scientifique des programmes.	D&C 5.c	National
20	Création d'un module « participation citoyenne » dans le cursus scolaire des élèves : 2h/ semaine incluses dans leur emploi du temps avec égalité d'accès.	D&C 5.d	National
21	Mettre en place des infrastructures, plate-forme de services, pour que des personnes disponibles, bénévoles, en chômage de longue durée ou retraitées, puissent mettre leurs compétences (savoir- faire / savoir-être) au service des autres dans un cadre réglementé et sécurisé et puissent bénéficier, le cas échéant, en contrepartie d'un Revenu de Solidarité de Bien-Etre de la Collectivité.	FDP-1.a	Local National
22	Faire le point sur les besoins en matière du Service au Public en Vallée de la Bruche et une analyse de l'existant, communiquer ce bilan aux personnes élus.	FDP-1.b	Local
23	Créer dans les écoles, à partir de l'âge de 10 ans, 1 heure par semaine (ou 4 heures par mois ?) une action d'intérêt collectif pour reconstruire les valeurs de citoyenneté.	FDP-1.c	National
24	Mutualiser un service de minibus + chauffeur au niveau du canton et avoir un véhicule (électrique ?) pour de l'aide au déplacement de courte distance.	FDP-1.d	Local
25	Remettre à plat les avantages accordés aux anciens présidents de la République : limitation dans le temps des privilèges des anciens présidents.	FDP-2.a OESP -15	National
26	Remettre à plat les avantages accordés aux Premiers et autres ministres.	FDP-2.b OESP-16	National

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
27	Remettre à plat les avantages accordés aux hauts fonctionnaires	FDP-2.c	National
28	Revoir le statut et les pratiques des Élus locaux .	FDP-2.d	National
29	Création de Comités Locaux de Vigilance , chargés de l'application des règles concernant les élus locaux, et ayant voix aux réunions des élus (conseils municipaux et coms-coms).	FDP-2.f	National
30	Aller vers « une fusion » raisonnée et consentie des communes en respectant l'identité du territoire (la commune est l'entité du territoire par laquelle le citoyen s'identifie et s'attache à l'Etat, c'est le seul lieu où il peut « vivre » concrètement la démocratie).	FDP-2.e	National
31	Diminuer la toute-puissance de l'Administration Centrale notamment en analysant les rôles et responsabilité de chaque élément de la chaîne et en diminuant le nombre de hauts-fonctionnaires.	FDP-3.a	National
32	Limiter la Fonction Publique à la souveraineté régaliennne à l'Etat : Défense, Justice, Education Nationale, Santé, Affaire Etrangère, Intérieur.	FDP-3.b	National
33	Réduire l'organisation des « doublures » et la superposition de suprastructures pour coordonner leur fonctionnement : Ministère de l'Agriculture - Chambre Agricole - Chambre Régionale - Administration des services à commission - répartition des fonctions, etc...	FDP-3.c	National
34	Revoir l'organisation des ministères pour une meilleure efficacité : ex des postes en doublon avec d'autres services ou ministères, le maintien de services alors que la compétence a été transférée aux territoires (ex : architecture des lycées au niveau du ministère de l'éducation nationale alors que les lycées sont de la compétence des régions).	FDP-3.d	National
35	Pertinence et coût de nombreuses études commandées ? à cadrer et contrôler par des commissions préalables, baisser le nombre de commissions inutiles.	FDP-3.e	Local National
36	Réduire le nombre de députés et sénateurs élus et repenser leurs devoirs et droits et les sanctions en cas de manquement à leurs obligations.	FDP-3.g	National
37	Passage au numérique dans la gestion de l'Etat et des assemblées (votes dématérialisés et visioconférences) (FDG-3.h)	FDP-3.h	National
38	Garantir que le dispositif d'aide aux entreprises (anciennement CICE) serve bien l'intérêt général en garantissant sa pérennité pour l'entreprise (dispositif pérenne ou à durée de validité déterminée clairement établie) mais en exigeant des contreparties tangibles (création d'emplois, investissements), contrôlables par les services de l'Etat et en instaurant des sanctions si elles ne sont pas mises en place. Par souci de transparence et pour matérialiser les droits et devoirs de l'entreprise, pourquoi ne pas envisager de traiter le CICE comme une dotation de l'Etat pour l'investissement et à la création d'emploi, qui apparaîtrait clairement dans le bilan de l'entreprise et sur laquelle serait imputée les dépenses de création d'emplois et les investissements.	FDP-4.a	National

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
39	Publication d'un bilan annuel du dispositif d'aide aux entreprises (anciennement CICE), validé par la cour des Comptes, détaillant ses retombées économiques pour la période donnée, son mode de financement et son impact sur les comptes de la sécurité sociale et les citoyens pour démontrer que la balance est équitable. Le dispositif doit être corrigé si elle ne l'est pas.	FDP-4.b	National
40	Réaffirmer les valeurs qui unissent les pays de l'UE et obtenir un engagement formel et irrévocable de tous les pays de l'UE pour la suppression des paradis fiscaux au sein de l'UE et des pays affiliés, à une échéance de 5 ans : Luxembourg, Irlande, Belgique, Pays Bas, Hendaye, Monaco, Suisse.	FDP-5.a	UE National
41	Revoir au niveau européen, les dispositifs d'optimisation fiscale, la taxation des entreprises du net (GAFAM etc..) et des transactions financières et lutter contre la fraude fiscale pour aller vers une nouvelle alliance européenne équitable .	FDP-5.b	UE National
42	Lutte contre les dispositifs d'optimisation fiscale et lutte contre la fraude fiscale : la France doit s'engager pour soutenir et faire adhérer l'Union Européenne aux initiatives en cours au niveau international (mise en place du projet BEPS lancé par le G20 en 2012 et mis en oeuvre par l'OCDE et rassemblant plus de 125 pays et juridictions, imposition des entreprises sur la base du chiffre d'affaires effectué sur le territoire national dans tous les pays de la Communauté Européenne, mise en place de la taxe TOBIN sur les transactions monétaires internationales et les produits financiers boursiers, mise en oeuvre au sein de l'UE d'une « taxation unitaire » applicable au bénéfice global à l'échelle mondiale de chaque groupe multinational à partir de ses comptes consolidés, élargissement et augmentation des moyens de contrôle fiscaux au niveau national ET européen) . Le prochain sommet du G7 à Biarritz est l'opportunité de prouver que les citoyens sont écoutés et qu'il y a une réelle volonté des dirigeants de changer de cap .	FDP-5.c	EU National
43	Lutte contre les dispositifs d'optimisation fiscale et lutte contre la fraude fiscale : à défaut d'accord européen ou international, mettre en place des mesures de taxation au niveau national.	FDP-5.d	National
44	Intégrer le critère éthique de contribution à l'impôt dans la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) des entreprises, le prendre en compte au niveau de l'Etat pour l'attribution des aides et subventions et en tant que citoyen dans notre façon d'acheter biens et services aux entreprises concernées.	FDP-5.e	National
45	Aller vers une nouvelle alliance européenne équitable et sociale, organiser un référendum en Europe sur cette option.	FDP-5.f	EU National
46	Faire plus de place à la formation et à la consultation des citoyens sur des sujets socio-économiques et fiscaux, favoriser l'éducation des enfants en matière de finances publiques.	FDP-6.a	National
47	Mettre en place la transparence des dépenses publiques en communiquant de façon didactique aux informations et en formant les jeunes aux comptes et fonctionnement de l'Etat.	FDP-6.a.1	National
48	Permettre aux citoyens de choisir où va l'impôt (fléchage).	FDP-6.a.2	National
49	En tant que citoyen, comprendre les professions de foi des personnes candidates aux élections européennes et les interpeller pour qu'elles s'engagent sur une réforme fiscale de l'UE pour plus de justice et d'équité.	FDP-6.c	Citoyens

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
50	Engager des audits citoyens de la dette publique en France (Etat, Région, Comcom, commune) pour l'évaluer et interpeller les pouvoirs publics.	FDP-6.b	Citoyens
51	Supprimer les niches fiscales non créatrices d'emplois.	FDP-7.a	National
52	Augmenter le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu (IR) et instaurer un taux progressif par tranche, Restaurer l'ISF, en faire l'impôt à la citoyenneté.	FDP-7.b	National
53	Revoir les règles de taxation de la valeur ajoutée (TVA) : instaurer des taux différenciés pour les taux de 20% et de 5.5% selon qu'il s'agit de produits ou services de base ou de « très grand luxe » (ex : sur la base du prix de vente au consommateur).	FDP-7.c	National
54	Appliquer l'Universalité des mesures fiscales (applicables aux élus comme aux citoyens).	FDP-7.d	National
55	L'égalité et l'équité devant l'impôt sont le fondement de notre système et la condition de l'acceptation de l'impôt par chaque citoyen, organiser une consultation au niveau national à l'image du Grand Débat pour coconstruire les grands principes de notre fiscalité, d'une fiscalité au service du bien commun.	FDP-8.a	National
56	Proposer aux citoyens de la Haute Vallée de la Bruche d'approfondir la réflexion (journées d'échanges) en matière de fiscalité : d'où partons-nous, où en sommes-nous, vers quoi souhaiterions nous aller ? Passer d'un Grand Débat Saâles/ Haute Vallée de la Bruche à coconstruire et contribuer à l'évolution de notre futur !	FDP-8.b	Local
57	Fusionner le Sénat et le CESE et redonner à ces instances une vraie place dans la gestion de l'Etat. La nouvelle chambre évaluera les lois, veillera à ce qu'elles servent l'intérêt général, garantira leur cohérence et leur application dans les délais impartis. Elle disposera de moyens et ses décisions seront contraignantes. Son statut et son mode de fonctionnement garantiront un fonctionnement démocratique et dans l'intérêt général. Sa constitution et son mode d'élection garantiront que la société civile est représentée équitablement (participation de citoyens par tirage au sort ?).	OESP-1.a	National
58	Médiatiser tous les débats de l'assemblée nationale, y compris des commissions, sur une chaîne publique.	OESP-1.b	National
59	Revoir les règles de fonctionnement des 2 assemblées : réunions plénières sur 3 jours avec présence obligatoire (du mardi au jeudi ?), vote de nuit interdit.	OESP-1.c	National
60	Découpler les élections présidentielle et législative et instaurer une dose de proportionnalité à l'Assemblée Nationale. Revenir à un mandat de 7 ans pour la présidence et maintenir 5 ans pour l'Assemblée Nationale.	OESP-2	National
61	Renforcer les dispositions relatives au non cumul des mandats et interdire qu'un élu puisse assurer plus de 2 mandatures pour tous les échelons au-delà de la commune.	OESP-3	National

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019			Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet	
62	<p>Développer des outils de démocratie directe comparables à ce qui existe en Suisse (votation), en Allemagne (Bürgerbegehren ou Bürgerentscheid) , qui permettent aux citoyens de se saisir et de se prononcer sur des sujets d'intérêt général touchant aux droits fondamentaux en matière de liberté d'expression, d'égalité, de droits sociaux, de fiscalité, des projets structurant le futur ou le territoire (ex: GCO, transfert de compétences territoriales).</p> <p>Mettre en œuvre cette réforme en commençant par les collectivités territoriales et les communes dont les citoyens sont les plus proches.</p>	OESP-4.a	National	
63	<p>Faire connaître le RIL et inciter les citoyens à se mobiliser (droit de pétition) et les communes et les communautés territoriales à faire confiance à leurs concitoyens et à utiliser ce mode de consultation comme le permet la loi.</p>	OESP-4.b	National Local Citoyens	
64	<p>Redéfinir les rôles et responsabilités de chaque niveau pour supprimer les recouvrements coûteux, améliorer la prise de décision et réallouer les moyens dans l'intérêt collectif. Intégrer dans la gestion le principe des hiérarchies efficaces.</p> <p>La nouvelle gouvernance doit prendre en compte la diversité des territoires et afficher comme principe directeur la subsidiarité.</p> <p>Les transferts de compétences doivent s'accompagner d'un transfert du personnel ; cela doit être planifié et évalué pour garantir l'atteinte des résultats.</p>	OESP-5.a	National	
65	<p>Redéfinir les rôles et responsabilités des agences et suprastructures qui se sont empilées au fil du temps pour éviter les doublons avec l'administration publique.</p>	OESP-5.b	National	
66	<p>Développer la co-construction des politiques publiques en associant les citoyens et associations/ONG portant la voix des citoyens pour renforcer la pertinence des lois, l'adhésion du public et renforcer la démocratie.</p>	OESP-5.c	National	
67	<p>Informers les citoyens via les journaux d'information ou les lieux d'échange communaux de l'existence des agences et de leurs missions. Prototyper le mécanisme au niveau de la Haute Vallée de la Bruche (Journal de la Clémontaine et atelier d'échanges de Saales). Créer un emploi aidé pour mettre en œuvre cette idée.</p>	OESP-5.d	National	
68	<p>Les cours des comptes (nationale et régionales) doivent avoir l'autorité de décider des mesures qui doivent être exécutoires et les signifier aux organismes de surveillance publics habilités pour qu'elles soient mises en place. En cas de malversation, les cours des comptes doivent avoir l'autorité de porter plainte auprès des tribunaux concernés.</p>	OESP- 6.a FDP-3.f	National	
69	<p>La composition des cours des comptes doit être revue pour intégrer une représentation citoyenne (à parité entre des corps représentatifs comme les syndicats ou des associations représentant les citoyens et des citoyens volontaires ou tirés au sort donc la présence serait compensée comme l'est celle aux tribunaux d'assise).</p>	OESP- 6.b	National	
70	<p>Election des conseillers communautaires au suffrage universel en parallèle des élections municipales.</p>	OESP-7.a	National	
71	<p>Autoriser les comcoms à s'entendre sur la répartition des sièges (modification de la Constitution obligatoire) pour refléter équitablement le territoire.</p> <p>Autoriser la commune à se faire représenter dans les instances communautaires par une autre personne que le maire.</p>	OESP-7.b	National	

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
72	Rendre obligatoire la publication d'un rapport annuel pour toute Comcom comme le fait toute association : rapport moral et financier, bilan des évaluations réglementaires et des actions réalisées, perspectives et projets pour les années à venir.	OESP-7.c	National
73	Stopper le processus de fusion des communes et le transfert de la gestion de l'eau et lancer un travail de co-construction associant l'Etat, les communautés de communes et les communes pour faire un bilan et définir ce qui doit être mis en œuvre dans l'intérêt général en prenant en compte les spécificités du territoire .	OESP-8.a	National
74	Elargir le principe « d'essai-erreur » dans la répartition des compétences : instaurer un processus d'expérimentation et d'évaluation, qui permettrait, à l'échelle d'un bassin de vie, d'octroyer une compétence à la collectivité qui peut le mieux l'exercer.	OESP-8.b	National
75	Instaurer le droit à la différenciation entre collectivités (y compris aux communes !) permettant aux collectivités de disposer de compétences qu'elles n'exercent pas actuellement ou de déroger à certaines normes législatives ou réglementaires. En contrepartie, l'État (Préfet) pourrait recentraliser des compétences, à la demande des collectivités concernées ou si un intérêt public le justifie (moyens insuffisants, difficulté technique). (Disposition prévue dans la réforme constitutionnelle du 9 mai 2018).	OESP-8.c	National
76	Autoriser la réalisation de mutualisations entre communes (sans droit de veto ni de « préemption » de la part des établissements publics de coopération intercommunale -EPCI) pour créer des services communs, mettre en commun des moyens, créer ou gérer des équipements ou services.	OESP-8.d	National
77	Faire remonter la parole des maires et l'écouter sans biais partisan tant aux niveaux des instances élues que des administrations - A explorer : de nouvelles compétences pour la commune : médiation-réparation, précarité énergétique et insalubrité.	OESP-8.e	National
78	Mettre en place des réseaux efficaces et impartiaux de partage des savoir-faire et des connaissances des maires avec les hauts fonctionnaires en charge des politiques publiques.	OESP-8.f	National
79	Favoriser la connaissance des contraintes des communes en détachant des élèves de l'ENA pour faire des remplacements de personnel ou des stages de quelques semaines dans les plus petites communes, ou des personnes en Service National pour mener des missions d'intérêt général.	OESP-8.g	National
80	Toutes les communes doivent communiquer annuellement, de façon claire et par écrit, à tous les habitants : le budget communal et les arbitrages rendus, les priorités de l'année à venir et un rapport moral comme le font toutes les associations. Prototyper cette pratique dans la HVB. Une telle disposition doit s'appliquer à tous les échelons, de l'Etat à la commune (la note annuelle qui accompagne la déclaration d'impôts est très succincte).	OESP-9.a	National Local
81	Rendre facilement accessibles tous les documents émanant des collectivités publiques (de l'Europe à la commune) s'ils ne relèvent pas du secret défense. Actuellement la loi le permet mais dans les faits cela s'avère très difficile.	OESP-9.b	National

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
82	L'accès au contenu des rapports des Cours des comptes doit être facilité pour tout citoyen ou association de citoyens. En plus du rapport intégral, une synthèse de quelques pages accompagnée de la liste des actions correctives devant être mises en œuvre doit figurer dans les sites internet des cours des comptes nationale et régionales. Un état des mesures mises en œuvre par l'entité auditée en réponse à l'audit et un suivi de la mise en place doit y figurer et être tenu à jour.	OESP- 9.c	National
83	Revoir les dispositifs de certification pour garantir une plus grande équité. Les principes d'adaptabilité, de proportionnalité et subsidiarité doivent être reconnus dans les textes réglementaires.	OESP- 10.a.	National
84	Accorder un régime dérogatoire sous contrôle de l'Etat aux petites entreprises et aux territoires à faibles moyens. Le coût des certifications doit prendre en compte la taille de l'entreprise, le chiffre d'affaires et le nombre de salariés. Un processus de certification plus adapté doit être mis en place en valorisant les acquis de l'expérience et réalisant les certifications de façon décentralisée.	OESP- 10.b.	National
85	S'appuyer sur le « médiateur des normes » en lui donnant les moyens de sa mission. A la différence du défenseur des droits, l'existence de ce rôle est inconnue des citoyens, aucun rapport public sur le travail effectué n'est disponible.	OESP- 10.c.	National
86	Pérenniser une méthode de travail permettant de remonter au niveau central des difficultés des citoyens. Cette méthode pourrait être basée sur la collaboration avec les associations d'élus et de fonctionnaires territoriaux, avec par exemple des ateliers décentralisés (une mission pour les élèves de l'ENA ou les universités de droit public?)	OESP- 10.d.	National
87	Taxes foncières : réviser les bases fiscales en lien avec la valeur marchande du bien et les valeurs locatives cadastrales des locaux d'habitation comme cela a été fait pour les locaux professionnels (nouvelles règles mise en place en janvier 2017) en les rendant plus en phase avec la santé économique des territoires : <ul style="list-style-type: none"> • Les valeurs locatives utilisées actuellement ont été établies en 1970 ! • La progression des valeurs des biens immobiliers, en lien avec le développement économique et l'offre de services publics, n'est pas prise en compte dans le calcul de l'impôt. • L'alignement des valeurs locatives sur la situation réelle des marchés locatifs réduira les situations d'inégalité. • Revoir les règles de défiscalisation (ex : logements de vacances). <i>A noter : on peut payer plus de taxes foncières à Saâles pour une vieille maison délabrée, située au bord de la RN sur laquelle circule des poids lourds toute la journée que pour un appartement à Neuilly de 120 M2... certes plus petit !</i>	OESP- 11	National
88	Obliger les communes à mettre en place le permis de louer , dispositif créé par la loi ALUR, et leur permettre de le faire quelque soient leurs moyens en simplifiant le processus ou en confiant la mission d'étude des demandes d'autorisation à un service central. En parallèle, un accompagnement est assuré par les communes pour les propriétaires-bailleurs et locataires à faibles revenus pour aider au financement des rénovations.	OESP- 12	National
89	Identifier comment rendre efficace les moyens mis en place au niveau du pays Bruche Mossig Piémont pour travailler sur la précarité énergétique et accompagner les changements technologiques. Cette structure pourrait-elle animer des repair café, des moments d'échanges et d'information ? comment les citoyens ont-ils connaissance de son existence ?	OESP- 13	Local

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
90	Définir avec les citoyens comment développer une offre culturelle de qualité, accessible et attractive pour les familles et les jeunes de la Vallée.	OESP-14	Local
91	Favoriser et agir pour le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement.	TE1	National Local Citoyen
92	Réorienter avec un échéancier de 10 ans maximum, les subventions de l'agriculture et de l'élevage intensifs vers l'agriculture biologique qui garantira une alimentation de qualité et la création d'emplois agricoles en zones rurales et de montagne . Ce faisant, arrêter la course à la surface qui tue l'agriculture traditionnelle respectueuse de l'environnement, un agriculteur doit pouvoir dégager un revenu suffisant pour vivre sur une surface existante.	TE2	EU National
93	Arrêter le développement des zones commerciales afin de redynamiser, entre autres, les centres-villes et centre-bourgs. Mettre en place un suivi citoyen sur le territoire de la Vallée de La Bruche et inciter les collectivités à consulter les citoyens pour tout projet de création de zones commerciales (RIL).	TE3	National Local Citoyen
94	Repenser le conditionnement de l'alimentation pour réduire ses incidences environnementales.	TE4	EU National
95	Favoriser l' usage de monnaies locales pour l'achat en local.	TE5	National
96	Mettre en place une taxation réduite pour les produits biologiques et une taxation minorée pour les intrants de l'agriculture biologique.	TE6	EU National
97	Soutenir encourager les jardins partagés et coopératifs ainsi que les réseaux d'échange de compétences en agriculture afin de recréer du lien social.	TE7	Local Citoyen
98	Soutenir le petit commerce de proximité.	TE8	Local
99	Favoriser le développement des AMAP et de la vente en direct (création de marchés).	TE9	Local
100	Favoriser la vente de produits en vrac afin de minimiser l'impact environnemental.	TE10	Local
101	Recenser les producteurs locaux et assurer la pérennité de cette liste.	TE11	Local
102	Favoriser l' implantation de maraichers et promouvoir la vente en direct.	TE12	Local
103	Favoriser l'usage de la monnaie locale : Le Stuck pour l'achat en local.	TE13	Local
104	Mettre en place un réseau coopératif de jardins afin de partager les bonnes pratiques et recréer du lien social.	TE14	Local
105	Pérenniser les vergers associatifs.	TE15	Local
106	Pérenniser le soutien à l'apiculture locale et la production/commercialisation biologique de miel.	TE16	Local
107	Mettre en place une grainothèque adaptée aux conditions climatiques de la Haute Vallée de la Bruche.	TE17	Local

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019			Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet	
108	Soutenir et développer l'accès des élèves et collégiens aux jardins/vergers biologiques avec les partenaires éducatifs.	TE18	Local	
109	Réserver l'usage de l'électricité aux usages « nobles » sans retransformation énergétique et, de ce fait, interdire l'installation de chauffage électrique dans tous les nouveaux bâtiments publics ou privés. Etablir un plan de conversion sur 10 ans pour tous les bâtiments publics actuellement équipés en chauffage électrique.	TE19	National	
110	Mettre en place un plan d'arrêt du nucléaire et en parallèle un plan de développement des énergies renouvelables.	TE20	National	
111	Mettre en place une tarification progressive de l'électricité en fonction de la consommation à partir d'un seuil donné (plus la consommation est importante, plus la tarification est élevée).	TE21	National	
112	Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics et privés en développant l'isolation biosourcée et en arrêtant la promotion des matériaux d'isolation à base de pétrole.	TE22	National	
113	Soutenir les efforts de réduction de pollution lumineuse des collectivités.	TE23	National	
114	Faciliter l'installation de micro turbines sur les rivières.	TE24	Local	
115	Réduire la consommation électrique liée à l'éclairage public en diminuant sa plage horaire et son intensité lumineuse.	TE25	Local	
116	Faire de la Haute Vallée de la Bruche un territoire énergétique autosuffisant.	TE26	Local	
117	Œuvrer pour placer la Haute Vallée de la Bruche comme site pilote innovant dans le domaine énergétique.	TE27	Local	
118	Créer dans la HVB une structure associative visant à promouvoir l'autoconsommation individuelle et à œuvrer au développement de l'autoconsommation collective ainsi qu'à la diminution de la consommation électrique.	TE28	Local	
119	Faciliter l'installation de micro turbines sur les rivières sur la Bruche et ses affluents.	TE29	Local	
120	Faire adhérer les communes de la Haute Vallée de la Bruche à l'ANPCEN (Association Nationale de la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).	TE30	Local	
121	Taxer le fuel et le kérosène pour le trafic maritime et aérien.	TE31	National	
122	Réouvrir les petites lignes SNCF et navettes locales.	TE32	National	
123	Favoriser des transports en commun en zones rurales.	TE33	National	
124	Développer le ferroutage et le transport ferroviaire des marchandises.	TE34	National	
125	Limiter le transit routier dans les cols vosgiens.	TE35	Local	
126	Développer les itinéraires cyclables le long de la vallée de la Bruche ainsi que dans les vallées adjacentes.	TE36	Local	
127	Inventer des solutions de transport « souples » en veillant aux conditions d'accès tarifaires minimales, voire gratuites.	TE37	Local	
128	Développer le télétravail et les espaces de coworking dans les zones rurales.	TE38	Local	

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
129	Revoir le tracé de la piste cyclable Saales - Strasbourg afin de minimiser les discontinuités sur ce trajet.	TE39	Local
130	Mettre en place un projet pilote sur la ligne de train Saint-Dié – Strasbourg (cadencement toutes les ½ h de 5H30 à 22H) avec le soutien de la Région Grand Est, organisatrice des transports ferroviaires, et mettre en place une politique tarifaire incitative.	TE40	Local
131	Développer le covoiturage dans la vallée de la Bruche.	TE41	Local
132	Favoriser la réflexion pour un tourisme raisonné en France.	TE42	National
133	Faire de la Haute Vallée de la Bruche un site pilote en tourisme écoresponsable.	TE43	Local
134	Favoriser la réflexion pour un tourisme raisonné, de découverte des spécificités locales, paysages, gastronomie, modes de culture et d'élevage, industrie d'antan et d'aujourd'hui.	TE44	Local
135	Augmenter la durée de garantie de vie et de réparabilité des objets manufacturés.	TE45	EU National
136	Création d'un Repair Café dans la Haute Vallée de la Bruche.	TE46	Local
137	Mettre en place une formation certifiante des jeunes au développement durable et à la transition énergétique en suivant les recommandations de l'Unesco en 2016 sur « l'alphabétisation écologique ». Cette éducation pourrait prendre la forme d'une certification suivant les modèles utilisés pour les compétences numériques (B2i, C2i) ou la sécurité routière (APER, Mobilipass).	TE47	National
138	Développer la sensibilisation des adultes au développement durable et à la transition énergétique via une communication engageante : campagnes nationales d'information, intervention des associations concernées dans les lieux publics (marchés, gare...)	TE48	National
139	Désigner dans chaque commune un élu en charge de la transition écologique et communiquer sa nomination et sa mission aux citoyens.	TE49	Local
140	Créer un groupe de pilotage dans le but d'inscrire le territoire de la Haute Vallée de la Bruche comme un territoire en Transition dans le réseau International de la Transition.	TE50	Local
141	Obliger toute entreprise à remettre son terrain en l'état (dépollution) en cas d'une vente ou faillite. Cette dépollution ne doit pas être à la charge de la collectivité.	TE51	National
142	Demander et appuyer l'adoption d'une loi stipulant que l'objet social de l'entreprise ne consiste pas seulement dans la défense des actionnaires mais doit également prendre en considération les conséquences sociales et environnementales induites par son activité.	TE52	EU National
143	Imposer à chaque collectivité publique, organismes publics et Ministères l'usage du papier recyclé ; cet acte développera la filière de recyclage du papier.	TE53	National

Grand débat de la Haute Vallée de La Bruche - Initiative de Saâles - mars 2019		Actions sur lesquels les groupes ont indiqué vouloir s'engager en priorité	
# initiative	Propositions	Groupe	Type de projet
144	Que les politiques, les leaders d'opinion, soient animés par une vision long terme, viable et au service de l'intérêt général et qu'ils soient exemplaires.	H1	National Local
145	Stimuler le rêve et la créativité pour en faire un moteur de l'action collective.	H2	Local
146	Mener des actions collectives, portées par des valeurs partagées, avoir la joie de faire ensemble, apprendre et en sortir grandis et enrichis humainement.	H3	Local
147	Poursuivre la réflexion engagée lors de ce Grand Débat, nommer le socle de valeurs qui comptent pour nous, qui nous permettent de vivre ensemble et faire qu'elles nous animent au quotidien.	H4	Local